

Chronique forestière

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **64 (1913)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.02.2023**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Divers.

Les nombreux collègues, que leur service oblige de porter leur dîner en forêt, auront, comme le soussigné, fréquemment regretté de ne pas trouver dans les magasins de comestibles, des conserves de fruits légères et d'un transport facile. Les boîtes de compotes de nos fabriques sont en général trop volumineuses, trop pesantes et partant chères.

Or un ingénieux fabricant dans le Tessin, le pays des fruits, a réussi en condensant des marmelades de fruit, de créer un produit solide, qu'il nomme „fromage de fruits“, assez semblable à la pâte de coings, mais plus ferme encore, à la saveur moins douceuse, plus rafraîchissante, d'une durée illimitée et d'un transport facile et sans aucun risque. Les cubes de marmelades (pommes, poires, raisins, oranges, etc.) se vendent au prix de fr. —.40 et —.80 et forment, dès qu'on en a goûté, une partie intégrante de la ration de tous les jours du touriste, en ce que ces marmelades solidifiées, d'une saveur très agréable, remplacent à la fois les fruits frais et les conserves de fruits, avec la légèreté, l'incorruptibilité et la propreté d'emballage en plus. Après expérience de plusieurs mois nous pouvons recommander ces produits absolument naturels, que l'on commandera le plus sûrement directement à M. Carl Gräser à Ascona (Tessin). A. Py.



Chronique forestière.

Confédération.

Le Conseil fédéral a confirmé, pour une durée de 3 ans, la *commission de l'examen pratique pour l'obtention du brevet fédéral d'éligibilité*; celle-ci est composée de l'Inspecteur fédéral en chef des forêts, du principal de l'Ecole forestière et de 3 membres, désignés en la personne de MM. H. Liechti, conseiller national à Morat, E. Muret, inspecteur cantonal des forêts à Lausanne, et A. Henne, inspecteur forestier à Coire.

MM. Barras, inspecteur cantonal à Fribourg, et Oertli, inspecteur cantonal à Glaris, sont nommés suppléants, de la commission.

Conférence internationale pour la protection de la nature. Sont désignés en qualité de délégués de la Suisse: MM. le D^r P. Sarasin à Bâle, D^r Coaz, inspecteur fédéral en chef des forêts, D^r U. Meister, inspecteur forestier à Zurich, D^r Mercanton, professeur à Lausanne et D^r Studer, professeur à Berne.

Ecole forestière fédérale. Les étudiants mentionnés ci-dessous sont admis à suivre les cours de la première année d'étude de la division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale:

Benzinger, Charles, d'Einsiedeln, Schwyz. Bezzola, Dury, de Zernez, Grisons. Biolley, Jean, de Couvet, Neuchâtel. Brosi, Pierre, de Klosters, Grisons. Colombi, Fernando, de Bellinzona, Tessin. Desponds, Pierre, de Bulle, Fribourg. Dur, Alfred, de Berne. Flury, Hans, de Saas, Grisons.

Jäger, Louis, de Pfäfers, St-Gall. Jeker, Max, de Busserach, Soleure. Inhelder, Paul, de St-Gall. Rueffi, Otto, de Granges, Soleure. Tatarinoff, Eugène, de Soleure. Weber, Jaques, de Murgenthal, Argovie.

L'École forestière compte actuellement 64 étudiants, 16 en première année, 18 en 2^{me}, 17 en 3^{me} et 13 en 4^{me}. Quant aux cantons, ils fournissent le contingent suivant: Grisons 11, Berne 10, Zurich 7, Argovie 7, Soleure 5, St-Gall 4, Schwyz 2, Thurgovie 2, Tessin 2, Vaud 2, Valais 2, Neuchâtel 2, Obwald 1, Zoug 1, Fribourg 1, Bâle-Ville 1, Bâle-Campagne 1, Schaffhouse 1, Appenzell Rh.-Ex. 1 et Genève 1.

Il est bon de remarquer que dans le total de 64 figurent les 13 étudiants du 7^{me} semestre qui termineront leurs études à la fin de mars



Bibliographie.

Sylviculture, par *A. Jacquot*, inspecteur des eaux et forêts¹. — Préface par *M. Henry*, Sous-Directeur de l'école nationale forestière. In 8°, Paris, Berger-Levrault 1913 — fr. 5.—, relié fr. 6.50.

Voici enfin un manuel vraiment pratique de sylviculture, aussi éloigné des complications de pesants tomes didactiques que des insuffisants abrégés, incomplets et inexacts.

L'ouvrage fait, d'ailleurs, son entrée dans le monde sous le patronage de *M. Henry*, l'éminent Sous-Directeur de l'école forestière, qui l'a jugé digne d'une préface. Les quelques lignes que nous en extrayons renseigneront le lecteur sur le but et la valeur de l'œuvre de *M. Jacquot*.

„*Sous une forme simple, observant le processus qui, de l'arbre, aboutit aux massifs, et les phases successives de la gestion, depuis la régénération naturelle ou artificielle des forêts jusqu'à la vente des coupes, ce traité suit constamment une méthode claire, logique, qui le met à la portée de tous. Sans peine les écoliers le comprendront, et cependant il suffira aux maîtres. Les sylviculteurs y trouveront les connaissances pratiques dont ils ont besoin pour améliorer leurs bois existants et pour en constituer de nouveaux. Il facilitera la tâche des instituteurs, des professeurs, des administrateurs communaux ou financiers*“

L'unanimité des approbations décernées aux livres de *M. Jacquot* fait prédire à ce manuel le même accueil favorable que celui reçu par ses devanciers². Comme eux il deviendra classique et le guide nécessaire des propriétaires de forêts et des reboiseurs.

A. Schaeffer.

¹ Auteur de plusieurs ouvrages, couronnés (médailles d'or) par la Société nationale d'agriculture, la Société des agriculteurs de France, le Touring-Club, la Société nationale des conférences populaires; agréé dans les bibliothèques publiques de l'enseignement à tous les degrés.

² *Incendies en forêt*: 2^e édition (Berger-Levrault, éditeurs). Traduction en Angleterre — *La forêt*: 2^e mille (Berger-Levrault, éditeurs). — *Amélioration sylvo-pastorale des terres incultes*: 4^e mille. Etc... Tous ces ouvrages sont honorés de souscriptions de plusieurs ministres.

*** Sommaire du N° 10 ***
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ rédigée par *M. le Prof. Decoppet*, à Zurich.

Aufsätze. Wirtschaftsbetrieb nach der kleinsten Fläche. — Ein- und Ausfuhr von Holz. — Die Betriebsordnung im Plenterwald. Von *R. Balsiger* in Bern. (Fortsetzung.) — **Vereinsangelegenheiten:** Gayer-Denkmal. — **Mitteilungen.** Friedrich Bär, Stadtförster von Basel-Stadt — Einfluss der Provenienz des Samens auf die forstlichen Holzgewächse. — Waldchronik — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.** — **Holzhandelsbericht.**